

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00859

Numéro SIREN : 830 488 326

Nom ou dénomination : 2EH BUSINESS

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2022 sous le numéro de dépôt B2022/002242

Désignation de l'entreprise **SASU 2EH BUSINESS** 19 ALLÉE DE LA FORÊT Néant *

Adresse de l'entreprise **42580 L'EIRAT**

SIRET **8 3 0 4 8 8 3 2 6 0 0 0 1 8**

Durée de l'exercice en nombre de mois * **12** Durée de l'exercice précédent * **12**

				Exercice N clos le 31122020	
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012		
		014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	030	2 333	1 570
	Immobilisations financières* (1)	040	042	780 500	780 500
	Total I (5)	044	048	782 833	1 570
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres*(3)	068	070	23 040	23 040
		072	074	378	378
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	6 978	6 978
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	30 396	30 396
	Total général (I + II)	110	112	813 229	1 570

				Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		100	
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		215 397	
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		114 544	
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		331 041	
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		452 537	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2 267	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		25 814	
	Produits constatés d'avance	174			
Total III	176		480 618		
Total général (I + II + III)	180		811 658		

REVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	339 620
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	500
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SASU 2EH BUSINESS		Exercice N clos le 31122020		Néant							
A - RÉSULTAT COMPTABLE													
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				210								
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires		209								
					215								
					217		170 203						
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222								
	Production immobilisée *				224								
	Subventions d'exploitation reçues				226								
	Autres produits				230		11						
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232		170 213							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234								
	Variation de stock (marchandises) *				236								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240								
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242		15 239						
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	619	244		5 480						
	Rémunérations du personnel *				250		105 278						
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252		39 465						
	Dotations aux amortissements *				254		778						
	Dotations aux provisions				256								
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		262		9						
	Total des charges d'exploitation (II)				264		166 248						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		3 965							
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280		115 023						
	Produits exceptionnels (IV)				290								
	Charges financières (V)				294		4 124						
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		(VI)	300						
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348									
Impôts sur les bénéfices * (VII)				306		321							
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310		114 544							
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		114 544	314						
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318								
	Provisions non déductibles*				322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324		321						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés		247		330								
	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248										
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249		251								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999									
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997									
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)		989		Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)		138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)		992		
	ZFA NG (44. quaterdecies)		345		Investissements outre-mer		344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		993		
	Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)		987		Zones de reconstruction de la défense (44. terdecies)		127						
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit		346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)		655		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite		641	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		647	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352		5 593	354						
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356									
Déficits antérieurs reportables : *.....		3.455.....		dont imputés sur le résultat :		360		3 455					
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370		2 138	372						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

COMPTES ANNUELS 2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

ANNEXE

COGEP 

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'entreprise : SASU 2EH BUSINESS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de **811 658** euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de **114 544** euros

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2020** au **31/12/2020**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2020** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.a.p.	Cessions	

INCORPORELLES						
		Frais d'établissement et de développement				
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					

CORPORELLES						
		Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier	2 333				2 333
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 333				2 333

FINANCIERES						
		Participations évaluées en équivalence				
	Autres participations	780 000		500		780 500
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	780 000		500		780 500

	TOTAL	782 333		500		782 833
--	--------------	----------------	--	------------	--	----------------

--	--	--	--	--	--	--

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Autres			
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels			
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau, mobilier	793	778	1 570
	Emballages récupérables et divers			
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	793	778	1 570	
TOTAL	793	778	1 570	

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ments à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	23 040	23 040	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	378	378	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances				
	TOTAL DES CREANCES	23 418	23 418	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	452 537	112 917	339 620
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 267	2 267	
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 611	14 611	
	Impôts sur les bénéfices	2 450	2 450	
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 753	8 753	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés (2)			
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	480 618	140 998	339 620
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	110 530		
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)			

Capital social

		31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	10,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		100,00	10,0000	1 000,00

--	--	--	--	--	--

Annexe Covid 19

Information au titre de l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de l'entreprise

Règles et méthodes comptables

L'évènement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entreprise.

Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables (l'ANC) dans sa note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'évènement Covid-19 sur ses comptes.

METHODOLOGIE SUIVIE

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'évènement qui sont enregistrés dans ses comptes. Ces effets principaux sont détaillés en tenant compte des interactions et des incidences de l'évènement sur les agrégats usuels en appréciant leurs impacts.

Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également précisées.

L'activité de l'entreprise

L'entreprise, malgré les différentes mesures gouvernementales liées aux confinements et couvre feux successifs, n'a pas constaté de réduction d'activité se traduisant par une baisse de son chiffre d'affaires.

MESURES MISES EN PLACE

Report des cotisations sociales

Le gouvernement, au cours de l'exercice 2020 et en fonction des mesures de confinement et de fermeture, a ouvert aux entreprises qui le désiraient la possibilité de reporter les cotisations sociales de plusieurs mois. L'entreprise a donc opté pour le report des cotisations sociales des mois concernés.

Le plan de remboursement des cotisations reportées sera à déterminer prochainement avec les organismes concernés.

CONTINUITE DE L'EXPLOITATION

L'évènement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir. Toutefois l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SASU 2EH BUSINESS** relatifs à l'exercice du **01/01/2020** au **31/12/2020**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	811 658	euros
Chiffre d'affaires :	170 203	euros
Résultat net comptable :	114 544	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à VICHY
Le 19 Avril 2021

M. Hubert GUERIN
Expert comptable

SASU 2EH BUSINESS

19 ALLÉE DE LA FORÊT

42580 L'ETRAT

COMPTES ANNUELS 2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTES CERTIFIES CONTRAIES

*2EH BUSINESS
19 Allée de la forêt
42580 L'ETRAT
Tél: 06 21 09 49 50
Siret: 830 488 526 00018*

COGEP

COGEP VICHY

69 RUE LOUIS BLANC

3200 VICHY

04 70 30 19 60

2EH BUSINESS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 19 Allée de la Forêt, 42580 L'ETRAT
830488326 RCS SAINT ETIENNE

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Monsieur Nicolas HERRERO, associé unique et Président de la Société 2EH BUSINESS, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé clos le 31 Décembre 2021 :

Nous rappellerons simplement que l'activité de la Société dépend de celle de sa filiale la Société RADIOTEL ENTREPRISES.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 Décembre 2021, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler autre que la poursuite de l'épidémie de Covid 19.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Au regard du contexte sanitaire actuel, il est particulièrement difficile de se projeter.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

La situation des filiales et participations est exposée dans le tableau, prévu par l'article L. 233-15 du Code de commerce, annexé au bilan.

Sociétés contrôlées.

Notre société contrôle actuellement les sociétés suivantes : SAS RADIOTEL ENTREPRISES.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

La Société n'est pas en mesure de fournir les informations requises à ce titre.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 170 203 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 11 euros.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 0 euro.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 15 239 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 5 480 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 105 278 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 39 465 euros.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 1 personnes.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 778 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 9 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 166 248 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 3 965 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de 110 899 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 114 865 euros.

Après prise en compte :

- d'un impôt sur les sociétés de 321 euros,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 114 544 euros.

NM

Au 31 Décembre 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 811 658 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 114 544 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice 114 544 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 329 941 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 331 041 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Il est indiqué qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Rémunération du Président

Il convient de statuer sur la rémunération du Président.

Fait à L'ETRAT

Le 15 Juin 2021


ZEH BUSINESS
9 Allée de la Forêt
42580 L'ETRAT
Tel: 06 21 08 11 11
Siret: 830 48 126 000 0

2EH BUSINESS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 19 Allée de la Forêt, 42580 L ETRAT
830488326 RCS SAINT ETIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020


L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 s'élevant à 114 544 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 114 544 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 331 041 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président


2EH BUSINESS
19 Allée de la Forêt
42580 L'ETRAT
Tél: 06 21 08 10 25
Siret: 830 488 326 00018



PERRIN DANIEL

EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

2EH BUSINESS

19 Allée de la Forêt
42580 L'ETRAT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

17 A RUE DE LA PRESSE - B.P. 20233 - IMMEUBLE IMMOTECH - 42000 ST ETIENNE

Tél. 04 77 91 31 91 - Fax. 04 77 74 60 80 - Mail : contact@perrincourat.fr

N° SIRET : 341 324 119 00047 - CODE ACTIVITE 6920Z

MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGREEE : LE REGLEMENT DES HONORAIRES PAR CHEQUE EST ACCEPTE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Monsieur,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2EH BUSINESS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Total du Bilan	811 658 €
Total du Compte de Résultat	285 236 €
Résultat de l'exercice	114 544 €

Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

... / ...

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

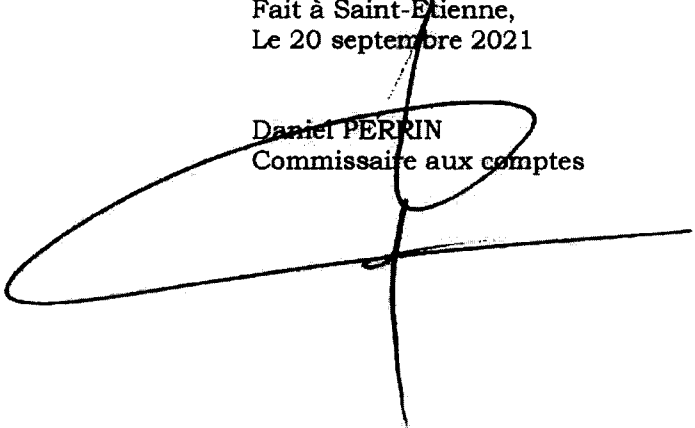
... / ...

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Etienne,
Le 20 septembre 2021

Daniel PERRIN
Commissaire aux comptes



Désignation de l'entreprise		19 ALLÉE DE LA FORÊT		Néant <input type="checkbox"/>			
Adresse de l'entreprise		42580 L'ETRAT					
SIRET		8 3 0 4 8 8 3 2 6 0 0 0 1 8					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12			
				Exercice N clos le 31122020			
				Exercice N-1 clos le 31122019			
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2			
				Net 3			
				Net 4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	2 333	030	1 570	763	1 540
	Immobilisations financières* (1)	040	780 500	042		780 500	780 000
	Total I (5)	044	782 833	048	1 570	781 263	781 540
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		060		062			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	23 040	070		23 040	15 600
		072	378	074		378	300
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	6 978	086		6 978	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	30 396	098		30 396	15 900
Total général (I + II)	110	813 229	112	1 570	811 658	797 440	
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		100	100		
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		132	215 397	105 902	
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		114 544	109 494		
	Provisions réglementées	140					
Total I	142		331 041	216 496			
Provisions pour risques et charges	154						
Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		452 537	563 459		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2 267	1 800		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		172	25 814	15 686	
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		480 618	580 944			
Total général (I + II + III)	180		811 658	797 440			
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	339 620	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	500	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SASU 2EH BUSINESS		Exercice N classé le 31122020		Exercice N-1 classé le 31122019		Néant <input type="checkbox"/>	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210					
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	{ 215 217	214				
					218	170 203	183 200		
					222				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		224					
	Production immobilisée *			226					
	Subventions d'exploitation reçues			230	11		2		
Autres produits				232	170 213	183 202			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				234					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				236				
	Variation de stock (marchandises) *				238				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				240				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				242				
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				244	15 239	20 766		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CPE et CVAE * 243 619)				250	5 480	1 707		
	Rémunérations du personnel *				252	105 278	111 385		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				254	39 465	49 014		
	Dotations aux amortissements *				256	778	778		
	Dotations aux provisions				262				
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantation contrôlées à l'étranger * 259 dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }				264	9	1		
	Total des charges d'exploitation (II)				270	166 248	183 650		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				280	3 965	(448)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers (III)				290	115 023	115 023		
	Produits exceptionnels (IV)				294				
	Charges financières (V)				300	4 124	4 991		
	Charges exceptionnelles (VI)				306		90		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)				310	321			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				312	114 544	109 494		
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				316	114 544	314		
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				318				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				322				
	Provisions non déductibles *				324				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				330	321			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM 248				251				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249				998				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	DÉFICITS	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quindecies)	138		
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 octodécies)	992			
ZEP ANG (44. quatuordecies)		345	Investissements outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies)	993			
Zone franche urbaine (44. octies et 44. octies A)		987	Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127					
dont divers *		Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 septies)	655	Déduction exceptionnelle -nelle simulateur de caducité	641		
		Déduction exceptionnelle (art 39 septies A)	643	Déduction exceptionnelle (art 39 septies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 septies C)	647		
		Déduction exceptionnelle (art 39 septies D)	648	Déduction exceptionnelle (art 39 septies G)	649	Déduction exceptionnelle (art 39 septies F)	990		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	5 593	354			
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356					
Déficits antérieurs reportables : * 3.455 dont imputés sur le résultat :				360		3 455			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	2 138	372			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'entreprise : SASU 2EH BUSINESS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de **811 658** euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de **114 544** euros

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2020** au **31/12/2020**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2020** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2020
		Réévaluations	Augmentations Acquisitions	Diminutions Virt p.à p. Cessions	
INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement					
Autres					
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
Instal technique, matériel outillage industriels					
Instal., agencement, aménagement divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, mobilier	2 333				2 333
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 333				2 333
FINANCIERES					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations	780 000		500		780 500
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	780 000		500		780 500
TOTAL	782 333		500		782 833

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	793	778		1 570
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	793	778		1 570
TOTAL	793	778		1 570

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations		Reprises		Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	
Frais d'établissement et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL IMMOB INCORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.					
Instal. technique matériel outillage industriels					
Instal générales Agencet aménagt divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables, divers					
TOTAL IMMOB CORPORELLES					
Frais d'acquisition de titres de participation					
TOTAL					
TOTAL GENERAL NON VENTILE					

Créances et Dettes

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	23 040	23 040	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	378	378	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
		TOTAL DES CREANCES	23 418	23 418
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	452 537	112 917	339 620	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 267	2 267		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 611	14 611		
	Impôts sur les bénéfices	2 450	2 450		
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 753	8 753		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes					
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	480 618	140 998	339 620	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		110 530			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

	31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	100,00	10,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	100,00	10,0000	1 000,00

Annexe Covid 19

Information au titre de l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de l'entreprise

Règles et méthodes comptables

L'évènement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entreprise.

Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables (l'ANC) dans sa note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'évènement Covid-19 sur ses comptes.

METHODOLOGIE SUIVIE

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'évènement qui sont enregistrés dans ses comptes. Ces effets principaux sont détaillés en tenant compte des interactions et des incidences de l'évènement sur les agrégats usuels en appréciant leurs impacts.

Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également précisées.

L'activité de l'entreprise

L'entreprise, malgré les différentes mesures gouvernementales liées aux confinements et couvre feux successifs, n'a pas constaté de réduction d'activité se traduisant par une baisse de son chiffre d'affaires.

MESURES MISES EN PLACE

Report des cotisations sociales

Le gouvernement, au cours de l'exercice 2020 et en fonction des mesures de confinement et de fermeture, a ouvert aux entreprises qui le désiraient la possibilité de reporter les cotisations sociales de plusieurs mois. L'entreprise a donc opté pour le report des cotisations sociales des mois concernés.

Le plan de remboursement des cotisations reportées sera à déterminer prochainement avec les organismes concernés.

CONTINUTE DE L'EXPLOITATION

L'évènement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir. Toutefois l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.